



Quels sanctions encourues ?

Par **Alban57**, le **08/08/2011** à **07:53**

Bonjour à tous,

Je viens vers vous suite à un excès de vitesse que j'ai commis.

Pour mettre les faits dans l'ordre, je vous explique.

On m'a prêté une Porsche et je voulais la montrer à mon épouse. Je circulais en agglomération et je suivais depuis un bon quart d'heure une voiture qui roulait pas très vite (75 hors aggro, 40 en aggro).

En sortie d'agglomération, j'ai entrepris de dépasser cette voiture. Le dépassement s'est fait vite et bien, je pensais être aux environs de 70 avant la sortie d'agglo.

Résultat, 400m plus loin, les gendarmes m'arrêtent, ils m'informent que ma vitesse était de 117 km/h (retenue 111 km/h) au lieu de 50. Ils ont pris comme base, la vitesse maximale autorisée en agglomération.

Bref, rétention de permis et je suis en attente d'information de la part du sous-préfet.

Sur ce coup j'ai été très con, une fraction de seconde et me voilà délinquant de la route.

Je n'ai aucun antécédent judiciaire ou autre.

J'ai vu que depuis mai, les sanctions ont changé, je risque la prison ferme !

Pouvez-vous m'éclaircir ? Qu'est ce que je risque ?

Merci

Par **Tisuisse**, le **08/08/2011** à **19:00**

Bonjour,

Voir ce dossier :

http://www.experatoo.com/droit-routier/exces-vitesse-leurs-sanctions_22020_1.htm
où tout vous est expliqué.